



2 Éditorial Une pause Robert Cramer

2 Après le vote du 28 février : quels objectifs ? Cecilia Maurice de Silva



3 Musée d'art et d'histoire Passé...

4 ...Présent



5 Il faut sauver le pont Manera ! Erica Deuber Ziegler

Question Michel Brun

6 La grue du quai du Mont-Blanc, un joyau industriel heureusement préservé Michel Brun

Actualités

Musée d'art et d'histoire : bilan de la campagne référendaire et changement de cap

Le projet de transformation de l'imposant édifice du Musée d'art et d'histoire a suscité une très forte controverse, inattendue, passionnée. Avant de regarder vers l'avenir, nous devons nous poser cette question : pour quels motifs les Genevois ont-ils pris ce débat tant à cœur ?

Au grand geste démonstratif d'agrandissement du musée *intra muros* proposé par Jean Nouvel, Patrimoine suisse Genève a très vite répondu par l'idée d'une extension *extra muros*, non pas en opposition au bâtiment existant, mais en dialogue avec lui. Les difficultés rencontrées pour être entendus, voire pour engager une négociation, ont déclenché cette longue résistance des opposants à un projet jugé inadéquat et destructeur. D'autres arguments ont ensuite surgi dans le débat, comme celui de la question muséographique qui est en lien direct avec l'architecture de l'édifice – quel projet scientifique et culturel poursuivait-on ? –, celui de l'autonomie institutionnelle – vers quel degré de privatisation s'engageait-on ? – et celui de l'investissement financier – à quels périls s'exposait-on ? Si le vote référendaire a plébiscité notre position, ce résultat a renforcé notre détermination à inviter l'autorité communale à changer d'orientation¹. C'est dans cette perspective que nous poursuivons notre engagement, pour empêcher le temps « d'estomper » le souci commun de la restauration urgente, de la rénovation de l'édifice et de la relance d'un autre projet.

Des contacts et des débats citoyens

L'accueil du référendum auprès de la population durant l'été 2015 a été un succès². Notre campagne s'est organisée selon les principes suivants : développer l'argumentation la plus complète possible, réaliste et compréhensible (histoire du bâtiment, sources d'archives, textes, dessins, plans, chiffrage des surfaces d'exposition) ; la communiquer au plus grand nombre de personnes ; privilégier les relations directes avec les citoyens et citoyennes par une forte présence dans l'espace public, des stands dans les rues et sur les places, une participation suivie aux divers débats pour apporter sur notre position les clarifications nécessaires ; compter à la fois sur nos propres forces et sur un travail unitaire avec toutes les volontés et sensibilités prêtes à soutenir le « Non au saccage du Musée d'art et d'histoire ».

Au-delà de l'objet de la campagne lui-même – le sauvetage du MAH –, Patrimoine suisse Genève a pu mesurer l'inquiétude de beaucoup de Genevois face au projet, leur attente d'une économie de moyens pour la mise en œuvre de la rénovation et de l'extension du musée, leur exigence de transparence politique dans la conduite de l'opération. 60% des voix ont dit non au projet de la Ville de Genève dans les quartiers populaires contre un peu plus de 45% dans les quartiers aisés.

D'intéressantes discussions ont pu s'engager avec la population, par exemple sur les rapports entre entretien, réparation des biens publics et sauvegarde du patrimoine culturel et bâti. Les valeurs que nous défendons ont été reconnues. Rendues lisibles, elles ont réussi à rassembler au-delà de certains clivages



Lancement officiel de la campagne pour le NON.
Conférence de presse du Comité référendaire, au Musée, le 13 janvier 2016.

politiques traditionnels. Tant la suppression de la cour du musée que l'absence de vision muséographique ont été débattues avec bon sens et vigueur. La visibilité de notre association, soutenue par les affiches engagées d'Exem, un dialogue constant, l'engagement fidèle et militant de nos membres, ont contribué au renforcement d'une « culture commune » qui servira pour l'avenir.

Et maintenant ?

Patrimoine suisse Genève a donc fait son travail, jusqu'au bout. Le projet contesté a été abandonné. La valeur du bâtiment a été reconnue. Son classement dans son intégralité doit maintenant être enfin confirmé³. Par ailleurs, nous nous sommes déterminés durant la campagne sur des propositions englobant la totalité du site, par étapes : la restauration urgente du musée, l'étude simultanée de la couverture et de l'excavation de la cour, voire de l'excavation de la cour voisine des Casemates, puis l'étude d'une utilisation des annexes, dont l'ancienne École des Beaux-Arts, ainsi qu'une extension plus ambitieuse à moyen ou plus long terme, dissociée de l'ouvrage de Camoletti.

Ce n'est pas la première fois que les autorités de la Ville de Genève doivent abandonner un projet rejeté par la population et réunir les conditions pour un nouveau projet (Musée Ariana, Bains des Pâquis, MEG...). Nous sommes certains que, cette fois encore, elles relèveront avantageusement ce défi. Patrimoine suisse Genève suivra attentivement l'évolution des travaux préparatoires, tant pour l'élaboration d'un programme muséographique que pour le cahier des charges d'un concours. La mise au point d'un programme scientifique nous semble indissociable du projet d'architecture pour le bâtiment de Camoletti : il s'agit bien de

rechercher le « besoin adéquat pour l'édifice existant », de « comparer les besoins au bâtiment disponible », de « trouver la main qui convient à ce gant », comme le notait André Corboz à propos de la réhabilitation de vieux bâtiments, en précisant : « la procédure de réanimation renverse l'un des axiomes de l'architecture moderne : le contenant y précède le contenu, la fonction y suit la "forme" »⁴.

La question centrale de la muséographie doit être revisitée avec une mobilisation des compétences scientifiques, historiques, artistiques et pédagogiques. C'est pourquoi nous appuyons l'initiative prise par des historiens de l'art d'organiser une consultation sur ces questions, en mettant à profit, avant qu'elle ne retombe, la ferveur manifestée durant la campagne pour sonder les attentes, nourrir la réflexion sur le projet scientifique et culturel à poursuivre, dessiner les contours d'un programme.

Il a été recommandé de faire « la paix des braves ». Le temps que chacun et chacune se soient remis d'une campagne qui fut dense, dure, bouillonnante, est arrivé. Il faut à présent trouver des solutions partagées en vue d'un projet rassembleur. Les responsables municipaux concernés savent que nous sommes disposés à contribuer, avec toutes les forces de notre bonne volonté, au prompt devenir de ce nouveau projet.

Patrimoine suisse Genève

¹ Voir la présentation des alternatives dans *Alerte* 134.

² « Leçons d'une campagne dans la rue », *Alerte* 133.

³ Le recours de PsGe porte principalement sur le fait que l'arrêté de classement de l'édifice inclut le projet Nouvel-Jucker. Mais le classement du bâtiment existant n'est pas contesté.

⁴ André Corboz, « Bâtiments anciens et fonctions actuelles : esquisse pour une approche de la "réanimation" », in *Werk/Euvre*, 11, 1975, p. 992-994.



Une pause

Ce numéro d'Alerte est un peu différent de ceux que l'on a l'habitude de lire. Riche-ment illustré, ce qui est légitime s'agissant d'évoquer le patrimoine, il laisse moins de place au texte et sollicite peut-être plus l'imagination, voire la rêverie du lecteur.

Après une longue période d'engagement, intense et passionné, le moment est venu de marquer une pause consacrée au bilan et à la réflexion. Le lecteur attentif constatera que cette réflexion suit un fil directeur. De la grue du quai du Mont-Blanc au Musée d'art et d'histoire en passant par le pont Manera, de l'objet le plus utilitaire au plus monumental, c'est toujours la même question : celle du rapport entre ce que l'on veut conserver et sa fonction. Ou, pour citer André Corboz, le rapport entre le contenu et le contenant. Est-ce

encore protéger le patrimoine si la grue est inutilisable, si le pont devient arc de triomphe, si le musée n'a ni contenu ni fonction bien définie ?

Pour notre part, nous entendons défendre un patrimoine vivant qui, au-delà de sa valeur esthétique, conserve pleinement sa valeur d'usage. Et ce principe ne se limite pas aux grues, aux ponts et aux musées. Au moment où notre ville et notre région sont en plein développement, la question de la protection du patrimoine dans un Grand Genève qui se transforme rapidement va immanquablement se poser. Nous y reviendrons. Les réflexions que l'on fait durant les pauses peuvent conduire loin...

Robert Cramer
Président de Patrimoine suisse Genève

PASSÉ ET FUTUR DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Après le vote du 28 février : quels objectifs ?

Le 28 février 2016, les citoyennes et citoyens de la Ville de Genève ont refusé le projet de rénovation et d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire

- mal engagé il y a dix-huit ans par le choix d'un projet inapproprié,
- devenu au fil du temps beaucoup trop coûteux,
- imposant de ce fait le recours à un partenariat public-privé inégal,
- destructeur d'un monument historique précieux,
- proposant une « muséographie-déco » sans intérêt particulier.

La page est tournée. Le terrain est aujourd'hui dégagé pour réaliser ce que tous les protagonistes des deux bords appelaient de leurs vœux pendant la campagne, la restauration et la transformation du musée, mais sur des bases conformes aux règles de conservation du patrimoine et pour un projet muséographique, scientifique et culturel répondant aux attentes exprimées pendant la campagne.

Le MAH constitue un trésor patrimonial reconnu, avec son architecture, ses collections, ses expositions, ses recherches. Il est impossible d'imaginer abandonner le bâtiment à un autre usage, comme l'ont laissé entendre quelques voix ici et là. Le MAH a désormais besoin, dans les meilleurs délais possibles, en profitant du climat de ferveur suscitée par la votation, de faire l'objet d'un nouveau projet de restauration et d'agrandissement, de reprendre vie, de sortir de la déconsidération dans laquelle il est tenu depuis longtemps et de retrouver sa place parmi les grands musées de Suisse.

Objectifs

1. Restauration-transformation : relancer un projet

Nous sommes dès maintenant partie prenante d'un projet de restauration et d'agrandissement par étapes du musée qui prenne en compte la dimension patrimoniale du site et respecte les lois et les procédures en usage.

La Ville de Genève doit renoncer au projet rejeté par la population. Elle doit maintenant se remettre au travail en vue de réaliser dans les meilleurs délais possibles d'une part la restauration du bâtiment Beaux-Arts de Marc Camoletti (1910) selon les règles du métier – comme l'impose son statut de monument d'importance nationale classé par la Confédération et le Canton – en s'appuyant pour cela sur toutes les études préalables nécessaires, d'autre part les nouveaux aménagements prévus depuis longtemps, notamment dans le plan directeur de l'appel d'offre de 1998, qui sont de nature à ne pas altérer l'ordonnement d'origine et qui n'ont jamais été contestés :

- la couverture de la cour par une verrière – comme il s'en est réalisé dans un grand nombre de musées européens pourvus du même type de patio intérieur – et la création sous la cour d'un étage excavé,
- l'excavation de la cour des Casemates, les circulations côté passage Burlamachi, la création d'ascenseurs, la réinstallation d'une librairie, l'élargissement du restaurant dans la cour,
- la réaffectation à des espaces d'exposition et de médiation de locaux et de salles actuellement utilisés pour d'autres tâches (administration, ateliers, entrepôts de stockage).

Ces propositions doivent être inscrites dans un cahier des charges d'intervention. 7 millions ont été dépensés par la Ville en frais d'études.

Lesquelles lui appartiennent-elles ? Faut-il tout reprendre à la base ? Les études nécessaires à l'approche d'une restauration – état de la pierre, des charpentes, de la serrurerie, des vitraux, des peintures et des stucs, des sols, etc. – ont-elles été toutes effectuées ? Maître de l'ouvrage, le Conseil administratif devra donner des réponses à ces questions avant la reprise du projet.

Les projets d'extensions possibles sur la promenade de l'Observatoire et/ou sur l'École des Beaux-Arts appartiennent, eux, à une ou plusieurs étapes ultérieures.

L'État de Genève doit, pour sa part, corriger le texte de l'arrêté de classement du bâtiment du 15 avril 2015 en renonçant à la mention de l'autorisation de construire DD 104675 délivrée le 17 juillet 2013, contestée par un recours de Patrimoine suisse Genève et invalidée par le vote municipal. Il doit aussi encore examiner la demande de classement déposée par Action patrimoine vivant le 10 janvier 2012 de l'ensemble de l'îlot compris entre la rue Charles-Galland, le boulevard Émile-Jaques-Dalcroze, le boulevard Helvétique et la promenade du Pin, qui forme un ensemble urbain en tous points remarquable, digne d'être affecté à terme à une « île des Musées ».

2. Projet scientifique et culturel : l'histoire appartient au présent. On la réinterprète toujours selon de nouvelles problématiques.

Des historiens de l'art proposent d'organiser avant l'été, autour d'un projet scientifique et culturel rassembleur pour le Musée d'art et d'histoire, une consultation du milieu professionnel jusqu'alors tenu à l'écart du débat : les universitaires, les enseignants, les chercheurs, les collectionneurs et autres personnes intéressées, quel qu'ait été leur positionnement lors du vote. Il devra permettre aux attentes de s'exprimer, faire germer des idées, préciser les objectifs d'une muséographie du XXI^e siècle pour l'institution-phare d'art et d'histoire genevoise.

Patrimoine suisse Genève salue cette initiative et suivra avec attention le déroulement de ce colloque.

L'attrait d'un musée tient en priorité à la qualité et au caractère de ses collections, à leur accrochage permanent, ainsi qu'à l'intérêt de ses expositions temporaires. Notre Musée d'art et d'histoire ne peut pas se contenter d'être un dépôt de collections, aussi prestigieuses soient-elles. Ces collections doivent être exploitées en fonction des questions qui nous concernent aujourd'hui. Le musée a besoin d'un contenu travaillé par des professionnels d'avant-garde, par des scientifiques, historiens de l'art, historiens, archéologues qui nous fassent partager la passion de leurs découvertes et de leurs connaissances nouvelles.

La Ville de Genève doit par ailleurs permettre au musée d'avoir une politique d'acquisition. Pour que cette politique puisse avoir lieu à des conditions raisonnables, il faut entretenir des liens tant avec les artistes, les autres musées d'art et les galeristes qu'avec les mécènes et les sociétés d'amis. Genève possède une école d'art, un département d'histoire de l'art à l'Université, des galeries d'art, un terreau fertile à faire émerger des talents, à les appeler du dehors, à les faire servir aux besoins du musée. Cette politique interactive a depuis longtemps été oubliée.

Les dernières nouvelles du Musée d'art et d'histoire et du Département de la culture indiquent un frémissement : ces demandes auraient-elles été entendues ?

Genève doit faire renaître son « Grand Musée ».

Cecilia Maurice de Silva



Campagne référendaire : stands, manifestations et dialogues dans les quartiers et l'espace public à la rencontre des habitants de la ville et du canton de Genève.

Couplets du Compère



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10

*Un Monsieur, très galant,
Généreus'ment,
Léguà près de cinq milliards
(D'dollars)
À la Vill', pour qu'avec art
- Quel'qu'part -
On fit un bâtiment,
Ingénieus'ment,
Disposé pour, sans danger,
Loger...
Tout's les collections... qu'hélas
On n'avait pas!
On fit v'nir du marbre plus blanc que d'l'os
D'Paros,
Des barrières - pour mettr' dehors -
En or,
Des gouttièr's et des ch'neaux, en
Argent;
On prit un directeur,
À la hauteur,
Mais lorsq'on s'dit: «Où
Mettre ces bijoux?»
La Vill' choisit, savez-vous?
Un trou!*

Refrain

*Tu prends plus de plac' au sol
Que l'Musée Fol!
T'es bien plus grand et bien plus bath!
Que l'Musée Rath!
Mais dans quel trou Camoletti
T'a-t-il bâti?
Car tu n'as pas la vue qu'on a
... À l'Ariana!**

* «On ne vole pas...», n° 21
(Air: *L'amour au Chili*)
Revue de l'Association des anciens élèves
du laboratoire de chimie analytique
de l'Université de Genève, vers 1908.

1. En bordure du « trou », dernier terrain libéré par la démolition des fortifications, s'élève depuis 1862 l'ensemble de luxueux immeubles de la promenade du Pin. Conçus par les architectes Jacques-Louis Brocher (nos 1-3) et Gabriel Diodati (n° 5). Photographie de 1901.

2. Le Musée d'art et d'histoire, issu du concours de 1901 remporté par Marc Camoletti, sort de terre, en 1903, séparé par un passage des bâtiments de l'École de Beaux-Arts et de l'école primaire des Casemates issus d'un concours de 1899.

3. Le Musée d'art et d'histoire est achevé en décembre 1909 et inauguré le 15 octobre 1910.

4. Le « Projet d'aménagement des abords du Musée d'Art et d'Histoire », proposé en 1907 par Marc Camoletti, n'a jamais été réalisé. Photographie de F. Boissonnas publiée dans *La Patrie suisse*, 17 avril 1907.

5-10. Les salles du musée dans l'Entre-deux-guerres.

Crédits photographiques:
Bibliothèque de Genève, Musée d'art et d'histoire.



1



2



3



4

1. *La Renommée* et les personnifications des Beaux-Arts en fort piteux état, sculpture de Paul Amlehn, de Sursee, lauréat du concours lancé en 1906.

2. Escalier monumental. *L'Avenir*, sculpture de James Vibert, 1912-1922.

3. Le portique de la cour et ses collections lapidaires.

4-5. La cour centrale, un espace à revaloriser.

6. Entrée monumentale. Ferronneries de l'entreprise genevoise W. E. Gauthier S.A.

7. Éclairage zénithal des salles Beaux-Arts de l'étage noble.



5



6



7



8

8. Palier de l'étage Beaux-Arts. Auguste Rodin, *Femme accroupie*, dite *La muse tragique*, élément du « Monument Victor Hugo », 1890. *Le Passé*, sculpture de James Vibert, 1912-1922.



9

9. Pierre-Louis De la Rive, *La fenaison à Saint-Gingolph*, 1792, dépôt de la Fondation Gottfried Keller, Berne, 1928.

10. Alexandre Blanchet, *La Plage*, 1910.

11. Jean-Étienne Liotard, *Lady Charles Tyrell (Sellon)*, v. 1746.

12. Ferdinand Hodler, *Portrait de Letizia Raviola*, vers 1917.

13. Maurice Barraud, *La femme à la fourrure*, 1921.



10



11



12



13

À SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, LE PONT MANERA SUR L'AIRE CONDAMNÉ PAR LES URBANISTES

Il faut sauver le pont Manera !

Tandis qu'à Genève le pont Neuf reliant Genève à Carouge, par-dessus l'Arve, entre enfin en restauration après des années de manque d'entretien et un rude combat en faveur de sa conservation, le pont Manera sur l'Aire, reliant la Suisse à la France par-dessus l'Aire à Saint-Julien-en-Genevois, certes plus modeste, mais de la même époque et magnifiquement construit, a été condamné voilà plus de vingt ans par les nouveaux aménagements routiers régionaux. Il est aujourd'hui envahi par la végétation et carrément menacé de démolition par une nouvelle organisation de l'entrée ouest de la ville. Mais attention, une concession aux amateurs de patrimoine est prévue : le pont sera déconstruit pierre par pierre pour être remonté – ce n'est pas une blague et les voisins n'en reviennent pas – en arc de triomphe !

C'est à Jean-Luc Daval, ancien doyen à l'École des Beaux-Arts de Genève et habitant aujourd'hui à Saint-Julien où il anime l'association « Mémoire et patrimoine de Saint-Julien », que nous devons cette alerte. Il a consacré plusieurs années au combat pour le sauvetage du pont dans son site, avec des articles, une abondante correspondance à l'adresse des autorités, enfin un épatant petit livre, *Le pont Manera 1780*, dans la collection « Les Jéudis du patrimoine » de son association.

Ce pont, qui a failli tomber dans l'oubli, est le plus ancien conservé de la commune. Sa construction est liée à la création, au Siècle des Lumières, de la ville neuve de Carouge par les rois de Piémont-Sardaigne Charles-Emmanuel III et Victor-Amédée III, plus particulièrement au développement d'une artère vitale pour le commerce savoyard sur l'itinéraire Méditerranée-Genève à partir de Chambéry – plus directe que la route romaine par Annecy, Cruseilles et le col du Mont-de-Sion –, par Rumilly, Clermont, Frangy, Chaumont, le Malpas, l'Éluisset, la Côte et Saint-Julien. Il était alors impératif pour la Savoie de concurrencer la France engagée depuis 1714 dans l'aménagement d'une route sur la rive droite du Rhône reliant Genève, par le Fort-l'Écluse, Bellegarde, Culoz et Belley, aux Abrets, à la hauteur de Chambéry. Le nouveau tracé savoyard nécessita la construction de trois ponts, sur le Fier, les Usses et l'Aire. Ce dernier, qui nous occupe, a été conçu et édifié en 1780 par l'un des architectes de Carouge, Vincenzo Manera.

Vincenzo Manera (1751-1784) est mesurateur royal quand Giuseppe Battista Piacenza l'engage en 1777 sur le chantier de l'église Sainte-Croix à Carouge. Doué, charmeur, entreprenant, directeur des travaux de l'église, directeur des travaux du plan de Carouge, « chargé des ordres du roi », dit Corboz¹, Manera élabore même en 1779 une modification radicale de ce plan de ville qui est acceptée. De 1778 à 1780 il est tenu en haute estime pour connaître parfaitement les affaires de Carouge et « mieux qu'un autre [...] contribuer aux vues du gouvernement »² de Turin. Il produit un certain nombre de plans, comme celui de la maison Perrier, qui ferme la perspective de la rue Saint-Victor, place du Marché, ou celui de la transformation du temple protestant de Bossey en église catholique. Le 29 septembre 1780, il soumet le projet et le devis pour le pont sur l'Aire à Saint-Julien et en octobre un nouveau plan de Carouge avec l'état des constructions, plan perdu mais dont subsiste le mémoire. Carouge vient alors d'obtenir des foires. L'année de la construction du pont sur l'Aire à Saint-Julien, la ville nouvelle est érigée au rang de chef-lieu. Manera propose de tracer en direction de Rumilly « une avenue qui réponde à celle que l'on vient de tracer du côté de Sierne [actuelle route de Veyrier], et il paraît que cette avenue devrait conduire dans le cœur de la ville, à l'église, aux bâtiments publics par une nouvelle rue »³. La route de Saint-Julien obtient ainsi ses lettres de noblesse, détrônant la route en pente en direction d'Annecy (actuelle route de Drize) et donnant un élan au développement du village-rue de Plan-les-Ouates.

En 1781, apparemment pour des raisons de légèreté dans le suivi des chantiers, dans



Le pont Manera, menacé de destruction par un projet d'urbanisation, est voué à être « remonté » en arc de triomphe.

la gestion des ouvriers et de l'argent, Manera est proprement destitué. Lui-même prétend toutefois « avoir obtenu la permission de rester, cette année, à Carouge, jusqu'à ce que le pont dessous Saint-Julien fût achevé »⁴. En 1782, il quitte Carouge, chassé par l'intendant. En 1783, il est à Turin où il obtient son diplôme d'architecte civil de l'université royale, mais il meurt moins d'un an plus tard à l'âge de 33 ans.

Jusqu'en 1992, le trafic international du tunnel du Mont-Blanc vers le nord de la France a passé sur ce pont. C'est un pont en pierre de taille à une seule arche (diamètre 14,65 m, largeur 6,25 m), tout à fait classique, mais ingénieusement conçu, puisque situé dans une forte dénivellation, au moyen d'un long

talus d'approche et d'un tablier en pente. Jean-Luc Daval évoque cet ancrage aux rives spectaculaire qui a exigé de « déplacer des montagnes de matériaux à la hotte, à la brouette ou au char à bras pour que le pont franchisse la rivière à la hauteur d'une dizaine de mètres »⁵. Il cite le rapport du successeur de Manera, Francesco Luigi Garella, directeur des ouvrages de fortification du roi et architecte en chef des ponts et chaussées du duché de Savoie, dans lequel sont exigés des renforcements des murs qui soutiennent les avenues menant au pont. Il évoque enfin l'inscription du pont dans le paysage où le sentiment romantique trouva à s'exalter de la vue plongeante vertigineuse sur la rivière bouillonnante.

La nouvelle route et ses ponts, à l'époque de leur construction, ne firent pas que des heureux. Le coût en fut exorbitant « tant en argent qu'en corvées, qui ont épuisé les paroisses »⁶. Ceux de la route Annecy-Mont-de-Sion réclament aussitôt une route carrossable pour remplacer la voie romaine du pied du Salève – en vain, elle n'advint qu'au XX^e siècle !

En 1972, pour supporter le trafic des poids lourds, on élargit le pont sur l'Aire au moyen d'une dalle de béton posée sur le sommet de l'arche. À cette occasion, on précipita les pierres du parapet dans la rivière où ceux qui ne furent pas récupérés pour orner un jardin gisent encore. En 1992, on détourna la route et on coupa l'accès au pont... Le nouvel aménagement ouest de la ville exige maintenant que le pont soit démolé. Le grand chantier a commencé. Fin prévue en 2018.

Jean-Luc Daval et son association se démènent sans compter. Une pétition « Non à la démolition du pont Manera » a été adressée à la municipalité. Toutes les autorités compétentes ont été saisies. Sollicitée, Andrée Azoulay, nouvelle ministre de la Culture et de la Communication, vient de charger les services de la Direction du patrimoine d'évaluer la qualité du pont Manera en vue de sa protection. La mobilisation de Carouge et de Genève est fermement requise : il faut sauver le pont Manera !

Erica Deuber Ziegler

¹ André Corboz, *L'invention de Carouge*, Lausanne, Payot, 1968, p. 195.

² *Ibid.*, Lettre de l'intendant de Carouge, Giovanni Battista Foassa-Friot du 30 décembre 1779.

³ *Id.*, p. 223, citation extraite du mémoire de Manera, Archivio di Stato, Turin.

⁴ *Id.*, p. 197, Lettre de Veyrier du 10 avril 1781.

⁵ Jean-Luc Daval, *op. cit.*, p. 24.

⁶ *Id.*, p. 28. Lettre d'un anonyme, proche du pouvoir, du 24 septembre 1783, Archivio di Stato, Turin.



Michel Brun

Question

par Michel Brun

Quel est le nom de cette partie inférieure de descente d'eau pluviale, ancestrale et heureusement maintenue après la restauration du bâtiment ? Et où se trouve-t-elle ? La première personne qui communiquera à notre secrétariat la bonne réponse recevra en cadeau notre publication : *XX^e. Un siècle d'architectures à Genève.*

Réponse à la question du numéro 135

Il s'agit de l'engin mécanique, formé de roues dentées et de manivelles permettant le fonctionnement de la grue du quai du Mont-Blanc (vue latérale). Personne ne nous a communiqué la réponse. Voir l'article à ce propos page suivante.



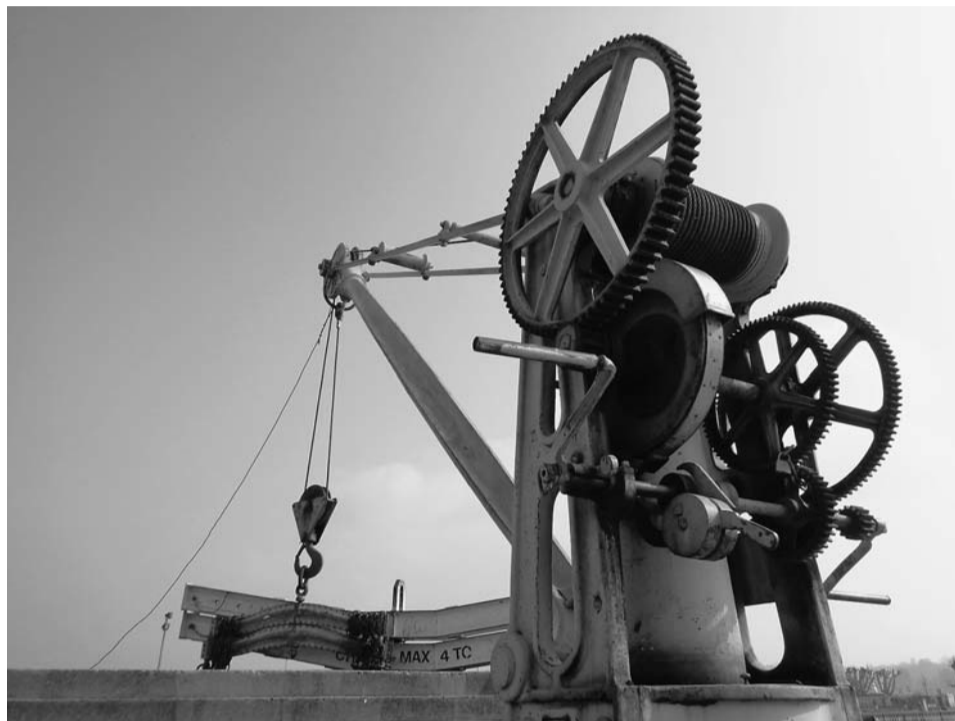


La grue du quai du Mont-Blanc, un joyau industriel heureusement préservé

La grue du quai du Mont-Blanc a été récemment mise hors service pour des raisons de sécurité. Vu la qualité de cet élément patrimonial de la rade, lié à son passé historique portuaire marchand, Patrimoine suisse Genève a très vite fait savoir que cet ancien outil industriel aux particularités mécaniques et esthétiques remarquables, simple d'utilisation et au service de la batellerie, méritait attention et protection.

Installée en 1857, cette grue s'inscrit dans le développement portuaire de la seconde moitié du XIX^e siècle, consécutif à la destruction des fortifications et à l'organisation spatiale de la rade. Aux Pâquis, un quai est aménagé, doublé d'un port marchand, complément indispensable à celui des Eaux-Vives. C'est l'époque où le lac est encore largement utilisé comme voie de communication, non seulement pour le transport de passagers mais aussi de matériaux de construction – bois, pierres de Meillerie – et de marchandises – foin, futailles de vin, sacs de blé et de sel, pièces de fromage, combustible, etc. Pour répondre au mieux à l'expansion commerciale de cette période, l'Etat fait alors installer, sur le quai formé d'une esplanade pavée bordée d'encrochements de pierres de taille, quatre élévateurs de ce type. Les grues sont commandées à Paris auprès des usines Calla, célèbre constructeur de machines-outils. Avec ce nouvel équipement, le port de Genève répond aux attentes des transporteurs. En 1863, il accueille 1500 barques dites de Meillerie – comme l'actuelle Neptune, sauvée in extremis – qui représentent 70 000 tonnes de marchandises diverses. En 1900, 60 barques de ce type sont encore en activité, c'est dire l'importance de ce moyen de transport lacustre.

Aujourd'hui, la grue est fixée sur un imposant socle de pierres de taille de Meillerie avec un escalier de service. Ses engrenages et son architecture métallique complexe, qui permettent le déroulement d'un câble de traction jusqu'à l'extrémité de sa flèche, en font une œuvre d'art industrielle remarquable qui s'offre au regard du promeneur telle une pièce d'horlogerie. Ce bel exemple de machinerie du XIX^e siècle forme un ensemble parfait de construction mécanique utilitaire à l'usage des bateliers, demeuré, fait exceptionnel, jusqu'aujourd'hui. Avec le temps, et la concurrence du transport par le rail et la route, cette grue a vu son usage se modifier : devenue un outil au service de la batellerie de plaisance, elle reste cependant au service de la population. Il en va très bien ainsi car nombre de grues, protégées mais inexploitées, ne sont plus que des pièces de musée en plein air. Citons la grue-wagon à vapeur Cockrillavec (1945) avec ses deux wagons (unique exemplaire français conservé à Mulhouse), la première grue électrique (1917) du port de Saint-Goarshausen sur le Rhin, la splendide « Halte Kran » (1773) à l'allure baroque sur le



Lola Cholokian Lombard

La grue portuaire du quai du Mont-Blanc aujourd'hui sauvée.

Main à Würzburg... De tels objets ne doivent souvent leur survie qu'à l'action déterminée de quelques associations militantes quand les autorités ont fait défaut.

On relèvera que le secteur artisanal de la batellerie du quai des Eaux-Vives qui lui fait face, avec sa grue, devrait être, dans un éventuel réaménagement, également conservé. Lieu de mémoire, il fait partie de ce vieux paysage portuaire genevois – avec son charme de petit dock, ses quelques ateliers, ses barges de travail – que toute velléité de transformation en quai-promenade ou nouveau lieu d'amarrage de bateaux de plaisance détruirait à jamais.

Rappelons ici que, depuis quelques décennies, la préservation du patrimoine industriel, délaissé voire rasé durant les Trente Glorieuses, prend de plus en plus d'importance dans nombre de villes européennes, notamment dans le nord de la France et la Ruhr. Genève peut ainsi s'enorgueillir de disposer encore d'un tel joyau industriel sur ses quais et à proximité des Bains des Pâquis, également préservés. L'Office cantonal du patrimoine et des sites répertorie actuellement à Genève plusieurs centaines d'objets dignes d'intérêt de cette catégorie.

Au printemps 2015, pour des raisons de sécurité, les autorités ont décidé de supprimer l'utilisation de la grue des Pâquis. Au grand dam de l'APB (Association des propriétaires de bateaux) qui s'est fortement et rapidement mobilisée pour obtenir son maintien avec, à l'appui, une pétition signée par 900 personnes. Deux options se présentaient alors : la démolir (!) et la remplacer par une grue moderne électrique payante, la maintenir compte tenu de son caractère patrimonial. Suite à ces fortes réactions, le Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche, chargé du dossier depuis le 1^{er} janvier de cette année, a finalement décidé de la conserver et de maintenir sa gratuité pour les usagers. Patrimoine suisse Genève salue cette heureuse initiative qui répond à ses objectifs : préserver le patrimoine tout en le maintenant vivant. Encore bravo !

Michel Brun

Bibliographie

David Ripoll, « La grue du quai du Mont-Blanc. Notice historique », Ville de Genève, Conservation du patrimoine, octobre 2012.
H. Balleydier, « Le port de Genève », in *Études rhodaniennes*, vol. 15, n^{os} 1-3, 1939, p. 191-207.

Assemblée

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE PATRIMOINE SUISSE GENÈVE
samedi 4 juin dès 9 h au domaine de Penthes (détails : voir la convocation officielle ou s'adresser au secrétariat).

Conférence et visite

Cette année, l'Écu d'or 2016 s'inscrit dans l'« Année du jardin 2016 – Espace de rencontres ». Dans ce cadre, Patrimoine suisse Genève vous propose :

Conférence de Michel Damblant, botaniste-paysagiste et écrivain
« AUGUSTIN PYRAME DE CANDOLLE. L'UN DES PLUS GRANDS BOTANISTES FRANÇAIS ÉTAIT GENEVOIS »
samedi 4 juin à 11 h, domaine de Penthes, salle « Le Grenier ».

L'œuvre de ce botaniste de renommée internationale, est immense. Passionné par la classification des espèces, on lui doit notamment la création dès 1817, sur la promenade des Bastions, du premier jardin botanique de Genève constitué de serres et d'un conservatoire abritant de multiples herbiers. Ceux-ci sont à l'origine d'un patrimoine scientifique exceptionnel conservé par la Ville de Genève.

VISITE DE L'ESPACE PUBLIC RURAL DE LA HAUTE-SEYMAZ

samedi 25 juin à 14 h, route de Meinier/chemin des Combes, le long de la Seymaz.

Ce projet, qui résulte d'une demande sociale et environnementale pour répondre aux différents problèmes de pollution, de crues, d'exploitation agricole ou de biodiversité, a permis la réalisation d'un espace naturel, de promenade et d'observation d'une étonnante beauté.

Merci de soutenir nos activités

par un don ou en devenant membre souscripteur par une cotisation annuelle de soutien. Patrimoine suisse Genève est une organisation à but idéal, sans but lucratif et reconnue d'intérêt public. Fondée en 1907, elle compte 950 membres. Elle s'engage dans le domaine de la culture architecturale, pour préserver le patrimoine bâti de différentes époques et encourager une architecture moderne de qualité dans le cadre de nouveaux projets.

Compte postal
12-5790-2
Patrimoine suisse Genève



Je commande le livre
«XX^e. Un siècle
d'architectures
à Genève»

Je commande _____ ex.
au prix de CHF 58.–
(48.– pour les membres
de Patrimoine suisse)

Nom _____	Prénom _____
Adresse _____	
N° postal, lieu _____	
Profession _____	Courriel _____
Date _____	Signature _____

J'adhère à Patrimoine suisse Genève

- membre affilié à Patrimoine suisse, recevant le journal *Alerte* et la revue *Patrimoine* : minimum 70.– / couple 80.– / collectif 105.– / étudiant 40.–
 membre de soutien 150.–

Je m'abonne à alerte

- 4 numéros (un an) pour 20.–

Talon à retourner à Patrimoine suisse Genève, Case postale 3660, 1211 Genève 3

alerte

Paraît 4 x l'an
Editeur Patrimoine suisse Genève,
section genevoise de Patrimoine suisse
Président Robert Cramer

Rédaction Cecilia Maurice de Silva
Ont collaboré à ce numéro
Michel Brun, Erica Deuber Ziegler

Secrétariat Claire Delaloye Morgado
Case postale 3660, CH-1211 Genève 3
tél. 022 786 70 50. info@patrimoinegeneve.ch
Graphisme Pierre Lipschutz, promenade.ch
Imprimé sur papier 100% recyclé
Molésou Impressions, Meyrin
© 2016, Patrimoine suisse Genève

www.patrimoinegeneve.ch
www.patrimoinesuiss.ch

Prochaine parution : automne 2016
Délai rédactionnel : 18.7.2016